

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2026

Nombre de Conseillers			
Composant le Conseil :	19	Représenté(es) :	4
En exercice :	19	Excusé(es) :	3
Présents :	12	Non excusé(es) :	0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT-QUATRE FÉVRIER A DIX HUIT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville des Mathes-La Palmyre s'est assemblé sous la présidence de Madame BASCLE Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 19 février 2026 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. BASCLE, JP. CARON, S. THIRÉ, D. FRADIN, C. AUGUSTIN, P. SAENZ, C. LEYRAUD, F.X. DEGORCE-DUMAS, K. POUILLAT, D. CHEVALIER, L. PICON, A. ROSSARD

ABSENTS REPRÉSENTÉS : J.C. PILLET à D. CHEVALIER, M.L. FREUND à F.X. DEGORCE-DUMAS, R. PRUNIER à C. AUGUSTIN, B. LARGETEAU à L. PICON

ABSENTES EXCUSÉES : C. LOCHET, P. LE TELLIER, K. HARRACCA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : C. AUGUSTIN

FINANCES

POINT 1	Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) Budget principal	Unanimité (étant précisé que Mme Bascle a quitté la salle et n'a pas pris part à l'examen ni au vote de ce point)
POINT 2	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025	Unanimité
POINT 3	Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) au titre de l'année 2026 de travaux	Unanimité
POINT 4	Subventions de fonctionnement aux associations et personnes de droit privé au titre de l'année 2026	Unanimité (étant précisé que les conseillers municipaux membres d'une association n'ont pas pris part au vote)
POINT 5	Budget Primitif 2026	Unanimité

MARCHÉ PUBLIC

POINT 6 Travaux Rue Léon Nicolle
Autorisation de signer le marché de travaux **Unanimité**

DOMAINE ET PATRIMOINE

POINT 7 Approbation d'une convention de servitude
pour la pose d'une canalisation souterraine
électrique, parcelles AY 763 et AY 52 **Unanimité**

FINANCES

POINT 8 Autorisation de prise en charge financière
Suite à un sinistre causé par un agent communal **Unanimité (1 abstension
JP Caron)**

A/ Questions diverses

Affiché le 2 mars 2026

Le Maire des Mathes – La Palmyre

Marie Bascle

